

# Train à grande fréquence (TGF)

L'atelier national de l'ICAGM  
07 Juin 2023



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Canada

# Intervenants/personnes qui répondront aux questions



**Vincent Robitaille**

Sous-ministre adjoint, Train à grande fréquence

**Transports Canada**



**Miguel Martin**

Directeur exécutif, commercial et approvisionnement - Train à grande fréquence

**Transports Canada**

# Ordre du jour

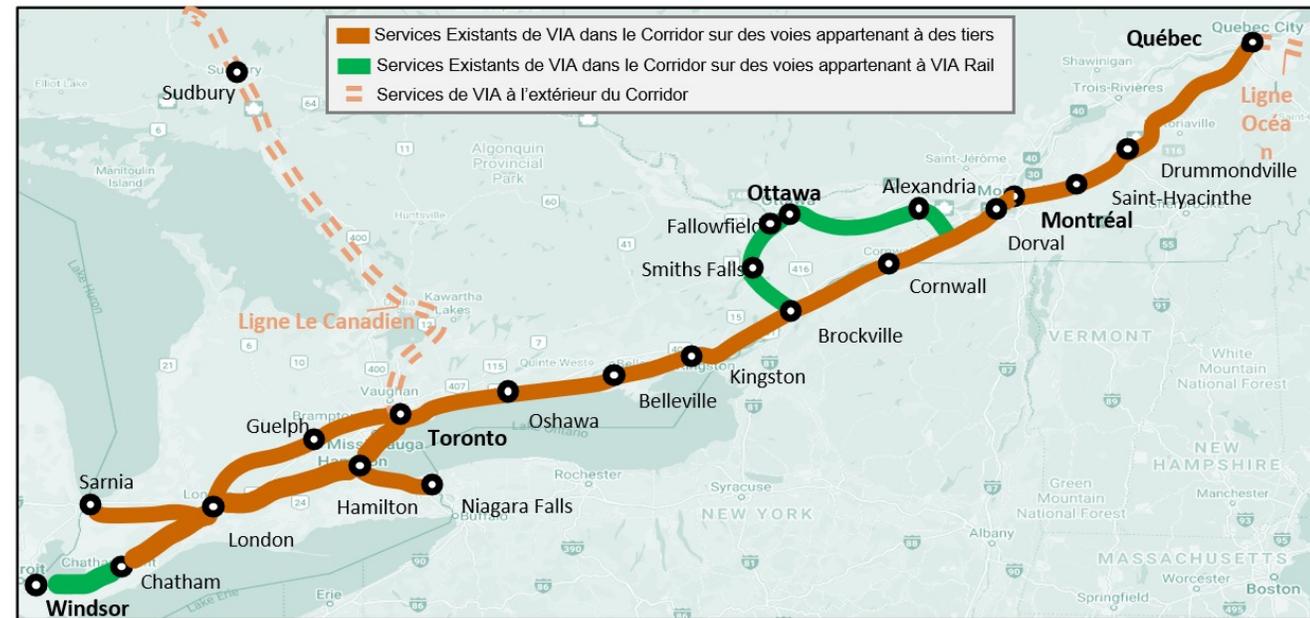
1. Le Projet TGF
2. Aperçu des Phases du Projet
3. Période de questions et réponses

# Le Projet TGF



# Services ferroviaires dans le Corridor Québec-Windsor

- En plus d'offrir des services sur long parcours et des services régionaux, **VIA Rail exploite actuellement des services ferroviaires voyageurs interurbains** entre Québec et Toronto, ainsi qu'à destination des collectivités du sud-ouest de l'Ontario.
- Les voies et les gares du Corridor **sont, pour la plupart, détenues et contrôlées par les Propriétaires des Chemins de Fer**, qui fournissent un accès et un contrôle partagés et en gèrent la répartition, l'exploitation, le rendement, l'entretien et les horaires des trains dans le cadre d'ententes de services.
- L'augmentation de l'achalandage au cours des dernières années avant la pandémie s'est accompagnée d'une augmentation des recettes : les recettes provenant du Corridor ont augmenté de façon constante, **passant de 226 millions de dollars en 2015 à 325 millions de dollars en 2019.**



# Des possibilités de croissance existent pour les services ferroviaires voyageurs dans le Corridor



## LE CORRIDOR EST SITUÉ DANS LA RÉGION LA PLUS DENSÉMENT PEUPLÉE ET INDUSTRIALISÉE DU CANADA

- **61 %** de la population totale du Canada
- **62 %** du marché du travail total du Canada
- **59 %** du PIB du Canada
- **34 %** des émissions de gaz à effet de serre du Canada



## LA DEMANDE DE SERVICES FERROVIAIRES VOYAGEURS CONTINUERA D'AUGMENTER

- On estime que, **d'ici 2043, 5 millions de personnes supplémentaires vivront au Québec et en Ontario**, soit une augmentation de **21 %** par rapport à 2020, ce qui représente plus de la moitié de la croissance prévue au Canada. La plupart de ces nouveaux résidents **vivront et travailleront dans le Corridor**.
- La population et l'économie croissantes **augmenteront la demande pour tous les modes de transport, y compris les services ferroviaires voyageurs. Le besoin le plus important et le plus immédiat d'améliorer l'infrastructure de transport de voyageurs se trouve dans le Corridor**.
  - Le transport ferroviaire de voyageurs ne comptait **que pour 2,3 %** de l'ensemble des déplacements dans le Corridor en 2019, contre **94 % pour les déplacements effectués en voiture**. Il y a là une possibilité de transfert modal important.

# Le Projet de Train à grande fréquence

Le Projet TGF est le **plus important projet d'infrastructure de transport** que le Canada ait entrepris depuis des décennies.



Il constituera un réseau de services ferroviaires voyageurs interurbains dans le Corridor, **d'une longueur de plus de 1 000 km et comprenant des emprises, des voies, des structures, des gares, du matériel roulant et des réseaux ferroviaires nouveaux et modernisés, ainsi qu'un système d'électrification des chemins de fer le long de la majeure partie de l'Alignement.**



Il **créera de nouveaux trajets** entre Toronto, Peterborough, Ottawa, Montréal, Trois-Rivières et Québec, **ce qui permettra d'offrir de nouveaux services aux collectivités tout en préservant la connectivité entre les villes actuellement desservies.**



Il fonctionnera parallèlement aux services existants de VIA Rail dans le Corridor, **créant ainsi un réseau intégré de transport ferroviaire de voyageurs** entre Windsor et Québec qui permettra une connectivité aux trajets de VIA à l'extérieur du Corridor.



Il transformera l'expérience des voyageurs en offrant des services **plus rapides, plus fréquents, plus accessibles, plus fiables et plus ponctuels** qui permettront une **intégration améliorée** avec les autres modes de transport et une **réduction considérable de l'empreinte carbone.**

# Résultats du Projet

Le TGF pourrait créer un réseau de transport **plus écologique, plus rapide, plus accessible et offrant des services plus fréquents** qui **apporterait de la valeur aux clients, aux collectivités et aux contribuables.**

## 1 Augmenter de manière considérable le nombre de voyageurs des trains interurbains

- **Augmenter le nombre de déplacements annuels effectués par des voyageurs** dans le Corridor pour qu'il s'établisse à au moins 17 millions d'ici 2059 (par rapport à 4,8 millions en 2019), ce qui comprend à la fois les Services de TGF et les Services Locaux.
- **Les stratégies concernant les opérations et le parc** comprennent l'augmentation de la capacité annuelle en sièges afin de s'adapter à la croissance prévue du nombre de voyageurs.

## 2 Améliorer l'expérience des voyageurs dans le Corridor

- **Rendre les services plus rapides et raccourcir la durée des déplacements** entre les Grandes Villes (Québec, Montréal, Ottawa et Toronto) :
  - Au plus 4 heures et 10 minutes entre Toronto et Montréal
  - Au plus 2 heures et 55 minutes entre Toronto et Ottawa
  - Au plus 1 heure et 45 minutes entre Ottawa et Montréal
  - Au plus 2 heures et 50 minutes entre Montréal et Québec
- **Améliorer la fiabilité et la ponctualité des services** dans le Corridor (jusqu'à 95 % sur les voies réservées, comparativement à une moyenne de 68 % en 2019) et **augmenter la fréquence des départs** (p. ex., au moins 12 départs par jour) entre les Grandes Villes.
- Ajouter de nouveaux services vers **Peterborough et Trois-Rivières**.
- Maintenir la connectivité entre les villes actuellement desservies en **atteignant ou en dépassant les exigences minimales en matière de service** établies par le Canada/l'Autorité de Projet pour les Services Locaux.
- **Améliorer l'intégration avec d'autres modes de transport** en instaurant une collaboration avec les intervenants municipaux, les commissions de transport et d'autres ordres de gouvernement ou fournisseurs de services.
- Fournir un réseau de transport ferroviaire de voyageurs qui **dépend beaucoup moins** du partage des voies avec les Propriétaires des Chemins de Fer.

# Résultats du Projet (suite)

## 3 Produire des avantages environnementaux considérables pour appuyer l'engagement de carboneutralité du Canada

- **Fournir un réseau ferroviaire plus écologique et une option de transport plus propre** à l'aide d'une technologie électrique (ou une technologie d'alimentation à émissions faibles ou nulles lorsque l'électrification est impossible, comme des carburants de remplacement ou des piles électriques).
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** pendant l'exploitation d'au moins 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> sur une période de 30 ans à l'appui de la cible de carboneutralité d'ici 2050 du Canada.
- **Réduire les émissions totales associées au TGF**, y compris celles liées à la construction. Les cibles, y compris les cibles intermédiaires, seront élaborées par l'Autorité Contractante et le Partenaire Développeur Privé au cours de la Phase de Codéveloppement.
- **Rendre compte des réalisations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre** (p. ex., annuellement, avec des rapports récapitulatifs à intervalles réguliers, comme tous les cinq ans ou pour appuyer les rapports du Canada sur les réductions d'émissions).

## 4 Augmenter de manière importante l'offre de services accessibles et abordables

- **Offrir un accès sans obstacle aux services**, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, en respectant ou en dépassant les normes d'accessibilité et les pratiques exemplaires les plus récentes, et augmenter considérablement l'offre de services accessibles pour les voyageurs dans le Corridor.
- Intégrer une **politique tarifaire et de billetterie abordable et socialement équitable** pour les voyageurs dans le Corridor.
- **Intégrer au Projet les résultats d'une Analyse Comparative entre les Sexes Plus (ACS+)** qui tient compte de divers facteurs d'identité, y compris la façon dont différentes personnes peuvent faire l'expérience du Projet, afin d'obtenir des résultats positifs en matière d'ACS+.

# Résultats du Projet (suite)

## 5 Rendre les trajets interurbains sécuritaires

- Fournir un **environnement sûr et sécurisé** aux clients, au personnel et aux collectivités, en intégrant des normes reconnues pour un réseau de transport ferroviaire de voyageurs de classe mondiale axé sur la sécurité.
- Fournir un **niveau de sécurité** des opérations ferroviaires liées au Projet comparable aux normes de sécurité ferroviaire nord-américaines et européennes éprouvées.

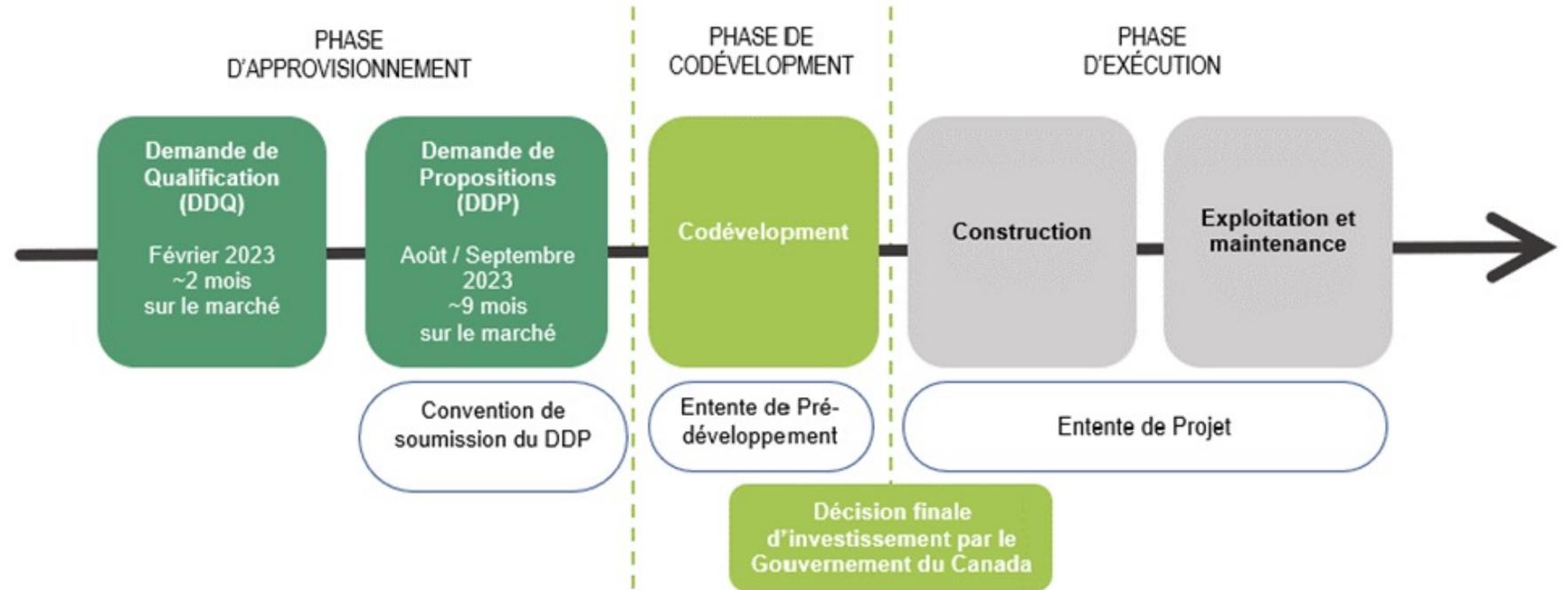
## 6 Réduire au minimum les coûts financiers pour les contribuables

- **Éliminer les subventions d'exploitation** du Canada dans le Corridor tout en atteignant des niveaux définis de **satisfaction de la clientèle**.
- Fournir une Solution qui offre la meilleure **optimisation des ressources** pour les contribuables, grâce à :
  - l'intégration de la conception, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation;
  - l'optimisation des recettes et la gestion des coûts.
- Établir et respecter une **fourchette d'abordabilité** pour le Projet tout au long de son cycle de vie.
- **Contribuer positivement** aux priorités du Gouvernement du Canada en matière de **croissance économique** en créant des emplois, en créant de nouvelles chaînes d'approvisionnement et en soutenant la formation et le perfectionnement des compétences, tout en respectant les obligations commerciales et en étant rentable.

## 7 Contribuer positivement à l'engagement du gouvernement du Canada à mener à bien la réconciliation avec les peuples autochtones

- **Créer des avantages socioéconomiques et maximiser les possibilités de participation au Projet** pour les peuples autochtones.
- Soutenir une **mobilisation continue** afin de favoriser un dialogue bilatéral constructif.

# Phases du Projet TGF



## LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE PROJET TGF

Une demande d'expression d'intérêt a été publiée en février 2022. Une mise à jour de cette demande a ensuite été publiée en octobre 2022. Les réponses obtenues ont permis de concevoir la DDQ et de déterminer les étapes à venir.

**Les Répondants**  
soumettent des Réponses à la DDQ pour être pré-qualifiés pour la DDP

**Les Proposants**  
participent au processus de DDP, élaborent et présentent des Propositions.

**Le Partenaire Développeur Privé**  
fait avancer et optimise la conception et la portée du Projet TGF pour encourager le Canada à prendre une décision d'investissement finale

**Le Partenaire Privé**  
met au point la conception du Projet TGF, le bâtit et le finance, et exploite, maintient et réhabilite les Services de TGF et les Services Locaux

# Aperçu des Phases du Projet



# Aperçu de la Demande de Qualifications (DDQ)

## Participants

Équipes de parties intéressées possédant des connaissances spécialisées pertinentes en matière de développement, de conception et d'exploitation. Le Canada a reçu une réponse positive à la DDQ qui a été affichée le 17 février et qui a pris fin le 24 avril.

## Objectifs

Préqualifier les Répondants qui seront invités à participer à la DDP

## Résultats

Qualification d'un maximum de **trois** Répondants ayant démontré qu'ils sont capables de développer, de concevoir, d'exploiter et de financer le Projet, et qu'ils ont recours à de saines approches pour travailler en collaboration avec le Canada et d'autres intervenants

## Paiements

Aucune compensation ne sera versée aux Répondants à ce stade.

# Participation de l'industrie dans le cadre de la préparation de la DDQ

- En mars 2022, le Canada a publié la Demande d'Expression d'Intérêt (DEI) pour le Projet TGF. Conformément aux pratiques exemplaires pour les projets d'infrastructure à grande échelle, une approche progressive a été utilisée afin de communiquer l'information et de solliciter la rétroaction du marché.
- Le Canada a reçu 54 réponses écrites à la DEI de la part de Parties Intéressées, à la suite de quoi des réunions ont été organisées pour en discuter plus en détail. Le Canada a utilisé cette rétroaction pour peaufiner les exigences du projet, la structure d'entente ainsi que les échéanciers prévus en matière d'approvisionnement et de codéveloppement.
- Une mise à jour de la DEI a été publiée en octobre 2022. Ce document résume certains thèmes clés découlant du processus de DEI et fournit de l'information supplémentaire, des précisions et quelques changements concernant le projet et son approvisionnement. Une dernière série de réunions a été organisée avant le lancement de la DDQ.
- Ce processus de participation a fourni aux soumissionnaires potentiels l'information dont ils avaient besoin pour constituer des équipes et s'organiser. Il a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'un processus de DDQ efficace pour un projet unique et complexe. Au moment de la clôture de la DDQ, le Canada avait reçu des soumissions de qualité et il n'a pas été nécessaire de prolonger la période d'affichage.

# Aperçu de la Demande de Propositions (DDP)

## Participants

Répondants Qualifiés de la DDQ qui ont signé la Convention de Soumission

## Objectifs

Sélectionner un Proposant Privilégié pour participer à la Phase de Codéveloppement.

## Résultats

Les Proposants seront classés en fonction de l'évaluation de leur DDP; le Proposant ayant obtenu la note la plus élevée sera invité à participer à la Phase de Codéveloppement en tant que Partenaire Développeur Privé.

## Paiements/frais de conception de la proposition

Les frais prévus peuvent aller jusqu'à 20 millions de dollars par Proposant, y compris le Proposant Retenu, en fonction du niveau d'effort requis pour soumettre une Proposition conforme.

# Aperçu de la Phase de Codéveloppement

## Objectifs

Le Partenaire Développeur Privé présente au Canada sa proposition technique, commerciale et financière définitive du Projet pour approbation définitive et comme condition à la conclusion de l'Entente de Projet par l'Autorité Contractante.

## Résultats

Une fois approuvée par le Canada, l'Entente de Projet sera exécutée par le Partenaire Développeur Privé, qui deviendra le Partenaire Privé.

## Paiements

Une compensation sera versée au Partenaire Développeur Privé pour la portée réalisée au cours de la Phase de Codéveloppement. Cette compensation devra être proportionnelle au niveau d'effort fourni.

# Phases de co-développement

Le processus d'élaboration du projet pendant le codéveloppement devrait être divisé en quatre phases distinctes :

## 1 Validation du plan et participation initiale des intervenants

- Partenaire Privé : accroître les ressources et consulter VIA HFR - VIA TGF Inc. pour approuver le Plan de Codéveloppement du Partenaire Développeur Privé, nouer une relation efficace et établir des règles de participation.
- Planifier et faire progresser la participation ciblée avec les intervenants prioritaires le long du corridor.

## 2 Définition du projet

- Faire progresser le développement du projet, améliorer le concept opérationnel et la conception jusqu'à un niveau d'environ 15 %, de manière suffisante pour donner forme à une définition de projet et à un plan d'affaires prêts à être examinés par le gouvernement.

## 3 Conception de référence

- Continuer à faire progresser la conception de référence et le plan d'affaires jusqu'à un niveau d'environ 30 %, de manière suffisante pour obtenir les autorisations réglementaires, établir des ententes de principe avec les intervenants et lancer les investissements ciblés.

## 4 Entente de Projet définitive

- Faire progresser le développement du projet et la conception à un niveau suffisant pour obtenir un plan d'affaires définitif.
- Obtenir les autorisations nécessaires pour le Projet auprès de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et de l'Office des transports du Canada, et intégrer les modifications nécessaires à la définition du projet.
- Entente de Projet prête à être signée (les ententes réglementaires et les ententes avec les intervenants sont conclues) – préparer la mobilisation pour l'exécution du projet.

# Sélection de l'Alignement, possibilités d'innovation et haute vitesse

- Par la structure de la Phase d'Approvisionnement et de la Phase de Codéveloppement, le Canada cherche à encourager l'innovation en offrant la souplesse nécessaire pour examiner les options et les solutions de rechange afin de maximiser les Résultats du Projet, notamment en ce qui concerne :
  - les solutions d'Alignement;
  - les possibilités d'augmenter la vitesse sur certains tronçons;
  - l'emplacement des gares; et
  - d'autres innovations potentielles.
- Un Alignement préliminaire fera partie de la Proposition de DDP.
- L'Alignement définitif sera déterminé au début de la Phase de Codéveloppement, en tenant compte des compromis coûts-avantages des différentes approches permettant de dépasser les Résultats du Projet.

# Activités du Partenaire Développeur Privé



# Aperçu de la Phase d'Exécution

## Objectif et résultat :

- La conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et le financement réussis du Projet seront les résultats attendus de la Phase d'Exécution.

## L'Entente de Projet a prévu des caractéristiques clés en matière de structure et de répartition des risques :

- Optimiser le niveau de risque et de récompense pour tous les intervenants
- Intégrer le financement du secteur privé
- Offrir la souplesse nécessaire pour assurer l'approvisionnement et gérer la conception et la construction par lots et par phases
- Veiller à ce que le financement soit suffisamment souple pour permettre la mise en place d'un réseau dynamique et vivant
- Offrir des incitatifs pour maximiser les Résultats du Projet, y compris l'augmentation de l'achalandage et des recettes du réseau, tout en maintenant l'accessibilité et en réduisant les coûts de construction et d'exploitation
- Encourager les économies de coûts et préserver l'optimisation des ressources pour les Services Locaux et les Services de TGF

# Responsabilités du Partenaire Privé

## Conception et construction

- Plus de 1 000 km d'emprises, de voies et d'infrastructures, nouvelles et modernisées, sont prévus :
  - Nouvelles structures
  - Passages à niveau
  - Gares
  - Centres d'entretien
  - Réseaux ferroviaires de matériel roulant
  - Mise à niveau des gares et des structures existantes
  - Réseaux ferroviaires connexes
- Devrait comprendre l'achat de matériel roulant pour les Services de TGF

## Exploitation et entretien

- Planification et horaires du réseau
- Répartition
- Exploitation et rendement des trains
- Gestion du personnel et des équipages
- Sécurité et sûreté
- Matériel roulant
- Exploitation des gares

## Gestion et collecte des recettes

- Stratégies concernant les boîtes de perception et les recettes
- Billetterie
- Stratégie de distribution et collecte des recettes
- Commercialisation
- Service à la clientèle
- Recettes complémentaires

Pendant toute la durée des travaux, le Partenaire Privé atténuera les répercussions des activités de construction sur les voyageurs. Il devra aussi veiller à la mobilisation efficace des actifs et des systèmes du Projet et assurer une transition en douceur vers le nouveau service intégré regroupant les Services de TGF et les Services Locaux.

**Merci de votre intérêt.**

**Suivez l'avancée du Projet TGF à  
l'adresse suivante :**

[www.tgf-hfr.ca](http://www.tgf-hfr.ca)

